

**LA DIALECTIQUE
DE L'ÉVÉNEMENT : RHÉTORIQUE
MISSIONNAIRE, OBJETS DE DONS
ET ACTES DE PARDON.
UNE RÉFLEXION SUR LE COUP
D'ÉTAT FIDJIEN DE 2000**

Viviane Cretton

Dans un article publié en 1991, Sahlins analyse une guerre fidjienne qui s'est déroulée au ^{xix}e siècle. Il y développe et précise sa réflexion sur l'événement historique compris comme concept anthropologique. Dans le même temps, il offre une réponse à Friedman (1988) qui lui avait reproché, quelques années plus tôt, d'annuler toute dialectique entre l'événement et la structure, en dissolvant le premier dans la deuxième.

Sahlins (1985, 1989) a décrit le processus événementiel comme étant « la structure de la conjoncture ». Il a particulièrement développé cette idée en interprétant la mort du capitaine Cook (tué en 1779 par des insulaires dans la baie de Kealakekua à Hawaï). La « structure de la conjoncture » est en quelque sorte un schéma interprétatif, d'inspiration culturaliste. Elle renvoie à l'ensemble des rapports historiques qui reproduisent les catégories culturelles traditionnelles en les redéfinissant (Sahlins, 1989, p. 131). Ainsi, pour Sahlins, l'événement – compris comme un ensemble de relations entre diverses catégories – ne devient tel que lorsqu'il est interprété dans le schéma culturel dans lequel il s'insère. Pour Friedman, par contre,

les événements sont par définition des discontinuités, en tant qu'opposées aux processus de reproduction sociale qui sont, par définition, continus (Friedman, 1988, p. 34). Là où Friedman pense qu'il faut conserver une dialectique entre l'événement et la structure, au risque d'y faire disparaître l'événement, Sahlins cherche à en réaliser la synthèse. Si Friedman a mis l'accent sur les ruptures que l'événement instaure avec le passé, Sahlins a mis en évidence les continuités qui l'inscrivent dans le présent. Quoi qu'il en soit, en bout de controverse, Sahlins a finalement défini l'événement comme une dialectique complexe en soi (1991).

Inspirée par cette définition sahlinienne, ma réflexion propose de revisiter un événement politique que j'ai vécu dans les îles Fidji en 2000. L'argument développé ici est que pour pouvoir re-connaître l'événement, il faut lui donner une place dans un système de sens (Cretton, 2007b).

1. L'événement en question, un coup d'État

Le 19 mai 2000, Fidji a vécu son troisième coup d'État en treize ans. Ce jour-là, six hommes armés sont entrés dans le Parlement fidjien à Suva, capitale de la République. La prise d'otages de plus de trente parlementaires fidjiens et indo-fidjiens, hommes et femmes qui étaient en train de siéger, leur a permis d'exiger un renversement de gouvernement « au nom des intérêts des Fidjiens indigènes¹ ». Ces derniers représentaient environ 51 % de la population totale estimée à ce moment-là à moins de 800 000²

1. *Indigenous Fijians*. L'ONU a institutionnalisé la traduction de « *indigenous* » par « autochtone » en français, dans le cadre du projet de Déclaration des droits des peuples autochtones, lancé en 1985. D'une manière générale, le qualificatif d'« autochtone » serait « réservé à des populations aujourd'hui non dominantes du point de vue économique, politique et socioculturel (mais pas nécessairement numérique) » (Schulte-Tenckhoff, 1997, p. 7). En raison de la suprématie politique des Fidjiens sur les autres groupes de l'archipel, je conserve personnellement la traduction littérale de « *indigenous* » par « indigène », ce qui permet également de distinguer le discours de l'anthropologue de celui de l'Organisation des Nations Unies.

2. 775 077 personnes selon le recensement de 1996 ; 837 271 selon le recensement 2007.